

*Index des lois à caractère privé du Québec, 1867-1975. Québec, Bibliothèque de la Législature, Assemblée nationale du Québec, Éditeur officiel du Québec, 1977. 217 p. (Bibliographie et documentation, 5)*

Laurent Ouimet

Volume 24, Number 2, June 1978

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1055177ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1055177ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (print)

2291-8949 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Ouimet, L. (1978). Review of [*Index des lois à caractère privé du Québec, 1867-1975. Québec, Bibliothèque de la Législature, Assemblée nationale du Québec, Éditeur officiel du Québec, 1977. 217 p. (Bibliographie et documentation, 5)*]. *Documentation et bibliothèques*, 24(2), 95-95. <https://doi.org/10.7202/1055177ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1978

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Le plus grand mérite de ce bilan est qu'il obligera peut-être les dirigeants du monde des bibliothèques à s'interroger afin de savoir si, au cours des années qui se sont écoulées, on s'est maintenu au-dessus ou au-dessous de ce niveau « acceptable ».

### V. Alexandre Jonynas

Bibliothèque des sciences humaines  
et sociales  
Université de Montréal

---

**Index des lois à caractère privé du Québec, 1867-1975.** Québec, Bibliothèque de la Législature, Assemblée nationale du Québec, Editeur officiel du Québec, 1977. 217 p. (*Bibliographie et documentation*, 5).

Cinquième ouvrage de la collection « Bibliographie et documentation », la Bibliothèque de la Législature du Québec publie cet index qui s'avérera très utile autant pour le juriste que pour le simple citoyen en quête de renseignements d'ordre juridique.

Précédée d'un avant-propos de Jacques Prémont, directeur de la Bibliothèque de la Législature, et d'une introduction du regretté Jean-Charles Bonenfant, professeur à la Faculté de droit de l'Université Laval et ancien directeur de la même bibliothèque, la table des matières de l'ouvrage en présente les deux parties : index alphabétique, puis index thématique qui se subdivise en trois chapitres : « Admission aux professions libérales », « Changements de noms » et « Corporations ».

L'ouvrage est substantiel. Les deux cent sept pages de ses index comportent deux colonnes chacune. L'index alphabétique a cent soixante et onze pages à lui seul et chaque page réunit une trentaine de notices.

Les index antérieurs, qui avaient le même objet et qui répertoriaient les lois engendrées par les projets de loi privés, furent celui de

Harris H. Bligh<sup>1</sup>, publié en 1898, et celui de Léopold Désilets<sup>2</sup>, publié en 1928. Depuis lors, le chercheur qui voulait consulter une loi du Québec à caractère privé devait épuiser les ressources des index de 1898 et de 1928 et puis compulsier chacun des recueils sessionnels ou annuels des lois du Québec de 1928 à nos jours.

C'est dire le caractère heureux de cette publication. Il faut en féliciter Jacques Prémont et ses collaborateurs. La publication de cet index a un caractère démocratique. Par elle, le citoyen se voit faciliter l'accès à la connaissance de la loi. Dans sa nature « un statut (c'est-à-dire une loi) est public, à moins qu'il n'ait été déclaré privé » et « toute personne est tenue de prendre connaissance des statuts publics », selon la Loi de l'interprétation que rappelle Jean-Charles Bonenfant dans l'introduction de cet index. Bonenfant affirme que, depuis plus d'un siècle, aucun statut n'a été déclaré privé et que maintenant tous les statuts sont publics, quelle que soit leur origine.

Si nul n'est censé ignorer la loi, on conçoit pour le citoyen l'utilité de cet index, même si ce dernier n'est pas exhaustif.

### Laurent Quimet

Bibliothèque de droit  
Université de Montréal

- 
- 1 Harris H. Bligh, *The Quebec Law Index, Embracing all the Legislation of the Province of Quebec from 1867, Down to and Including the Year 1898*, Montréal, C. Théoret, 1898, 283 p.
  - 2 Léopold Désilets, *Index général des statuts de la Province de Québec de 1899 à 1928 inc.*, Québec, Les Éditions Thémis, 1928, 222 p.